

# Compte-Rendu

Jeudi 7 Mars 2019

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Désiles, Drouineau, Rapicault, Ms Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Faucher, Lecomte, Ledru.

Absents excusés :

Maryline Gervais, procuration à Christelle Désiles

Bruno Aim, procuration à Michel Lecomte

Caroline Coignard, procuration à Mélanie Rapicault

Thierry Faucher, procuration à Catherine Drouineau

## -Inscription budgétaire

Suite à la réception d'une facture de l'entreprise HRC, le conseil municipal décide d'inscrire au budget 2019 :

Au compte 2151 ( opération 45) :

Pour l'entreprise HRC la somme de 23 274,84 €

Pour l'entreprise ESVIA la somme de 2 145.42 €

Le Conseil Municipal adopte l'inscription budgétaire à l'unanimité.

## -Commerce

Suite à la réception du projet écrit de Monsieur et Madame ELOY, le conseil municipal peut se prononcer sur le prochain gérant du commerce Le Lutin Gourmand. Le choix est réparti entre Mr et Mme Eloy et Mr et Mme Grondin.

Le Conseil Municipal, avant de délibérer, décide de rencontrer chacun des porteurs de projet avant de prendre sa décision.

## -Subventions aux associations

Subventions	2019
OCCE Coopérative scolaire de Soultré	700
Amicale des écoles du SIVOS	300
Foyer socio-éducatif collège Bouloire	220
Ass générations mouvement Soultré	300
Société locale des Anciens combattants Soultré	130
Société Musicale du Breil	100
Comice Agricole Cantonal	100
Comice Agricole St Mars	980
Comité des Fêtes	500
Amicale sapeurs pompiers le Breil	100
Amicale sapeurs pompiers Montfort	50
US Breilloise	110
Ass Les petits pieds –	150
ASSOC ANC AFN du Breil	20

CIDFF	64,90
MJC escrime Connerré	30
MJC Handball	50
Sarth 72	50
club Tennis de Connerré	40
UNSS collège Bouloire	110
TOTAL	4104.9

### Proposition du maire d'Allonnes de délibérer contre l'antisémitisme

Dans un courrier reçu du maire d'Allonnes, celui-ci propose de reprendre la déclaration du communiqué de l'AMF appelant les maires de France à se mobiliser contre l'antisémitisme. Le Conseil Municipal décide de rédiger sa propre délibération et de la soumettre au prochain conseil municipal.

### -Proposition du Conseil Départemental de fourniture et pose de bornes de recharge de véhicules électriques

Le Conseil Départemental a envoyé un courrier demandant si le conseil municipal serait intéressé pour intégrer le groupement de commandes que le département de la Sarthe propose de mettre en place pour la mise en place de bornes de recharge de véhicules électriques.

Le Conseil Municipal fait remarquer que les axes concernés pour l'installation des bornes sont situés sur les routes départementales de catégorie 1A. La commune de Soultré n'étant pas concernée par ses axes, elle ne donnera pas suite à cette proposition.

### -DIVERS

-Comice : le prochain atelier décoration pour le comice aura lieu aux Lutins Gourmands de Soultré le 21 mars à 18h30. Catherine Drouineau évoque la décoration du bourg par des plantes grimpantes (coloquintes,...) et plus largement une décoration florale.

Questions diverses

Fin du conseil : 22h30

Prochain conseil : le mercredi 27 mars à 18h30